



Peut il y avoir une identité différente pour un procès en appel?

Par **frikc**, le **26/03/2011** à **23:47**

Bonjour, rnrnMa file a été jugé au T.G.I. de Paris pour vol sans condamnation car il n(y avait rnpas d'intention de vol d'une part, d'autre part la personne qui a porté plainte contre elle, a eu sa demande qui a été jugé irrecevable car il n'était ni gérant ni responsable.rnEn fait c'est parce qu' elle a déposé plainte au prudhomme contre son employeur rnrnque celui-ci a déposé plainte contre elle pour vol rnOr on s'est aperçu que ce soit disant employeur en fait n'avait aucun statut. rnLa société est une eurl DONT IL n'était pas le gérant, ni même responsable.rnIl s'avère qu'il y a un appel de cette décision de justice, le plaignant est maintenant le vrai gérant, le nom de la personne qui a porté plainte en 1 erninstance n'apparaît plus.Est-ce légal vu que la plainte a été déposée par une personne se disant responsable d'une société mais qui a été débouté car en réalité il n'était rien?